

L'Actun° 27
de l'Éduc.

Secrétaire Nationale Claire KREPPER 01 44 39 23 52 / 06 28 02 03 30

Evaluations nationales CE1-CM2 : le SE-UNSA, le Snuipp et le Sgen demandent une remise à plat du dispositif.

Du 18 au 22 janvier se dérouleront les évaluations nationales CM2. Les livrets devraient arriver dans les écoles vers le 14 janvier. Le ministère a accepté d'infléchir sa position sur les points suivants :

- pas de publication des résultats école par école ;
- suppression des items (plus-que-parfait et division par un nombre décimal notamment) portant sur des notions qui ne sont abordées qu'en fin de CM2 ;
- introduction d'un codage supplémentaire pour les items auxquels n'aurait pas répondu un élève (0, 1, 9 ou A en cas d'absence) ;
 - amélioration de l'application informatique.

Mais sur le fond, le ministère persiste à maintenir une confusion quant aux objectifs de ces évaluations : bilan ou diagnostic ? Les modalités et les dates de passation (notamment en janvier pour les élèves de CM2) continuent à poser problème. C'est pourquoi le SE-UNSA, le Snuipp et le Sgen demandent au ministre, dans un courrier commun, une remise à plat du dispositif et l'engagement d'une véritable discussion sur la question.

> Dossier d'aide personnalisée : ressources en ligne

Le SE-UNSA ne s'est pas montré favorable à la mise en place de l'aide personnalisée hors temps scolaire à la rentrée 2008. Le dispositif entre néanmoins dans sa deuxième année d'application. Pour aider et informer les collègues, un certain nombre de ressources et de contributions ont été mises en ligne à l'adresse suivante : http://www.se-unsa.org/spip.php?article1970

Ce dossier est appelé à évoluer et à s'enrichir au cours des mois qui viennent car la question de fond, au-delà de nos pratiques pédagogiques, demeure : l'aide aux élèves doit-elle se faire hors temps scolaire ? Ce sera l'un des sujets de débats de notre prochain congrès à Brest au mois de mars.

Les nouveautés sur Eduscol

- <u>Semaine de la presse et des médias à l'école</u>: attention, les inscriptions ont lieu du 7 janvier au 6 février !
- <u>Education à la sécurité routière</u> : des sites ressources spécialisés, des ressources interactives pour les écoles, les collèges et le lycée.
- <u>Scolarisation des élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement</u> : un guide pour permettre aux enseignants de mieux connaître ces troubles et leurs conséquences en termes d'apprentissage.



> Equipement numérique des écoles rurales (rappel)

Le ministère a initié un programme d'équipement numérique des écoles rurales pour l'année 2009. L'opération disposait initialement d'un budget de 50 millions d'euros, qui vient d'être abondé de 17 millions d'euros. 6 700 communes de moins de 2 000 habitants devraient bénéficier de subventions.

Dans le cadre de cette relance, les équipes enseignantes qui n'avaient pas vu leur projet retenu peuvent le représenter et celles qui souhaitent en présenter un peuvent le faire. La responsabilité de la candidature appartient aux maires mais l'équipe enseignante de l'école doit bien sûr être associée au projet d'équipement pour que celui-ci ait une chance d'aboutir. Les informations indiquant la marche à suivre sont disponibles sur Educnet à l'adresse suivante :

http://www.educnet.education.fr/primaire/ecole-numerique-rurale

> Expérimentation : un nouveau livret pour toutes les compétences

Préconisée par Martin Hirsch¹, l'idée d'expérimenter un livret de compétences (formelles et informelles) a été reprise dans la loi relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie. Une circulaire parue au BO du 7 janvier (http://www.education.gouv.fr/cid50137/mene0901112c.html) vient en préciser les contours. Conduite jusqu'en juin 2012, cette expérimentation concernera 10 établissements volontaires par académie, retenus après sélection dans le cadre d'un appel à projets.

L'objectif est de valoriser la totalité des compétences acquises par le jeune, notamment dans le monde extra scolaire, et de garder la trace de ces expériences de découverte du monde des formations et des métiers. Ce livret se distingue donc d'outils existants tout en les intégrant en son sein :

- le livret personnel de compétences permettant la validation progressive du socle commun
- le passeport orientation-formation mis en place cette année dans le cadre du Parcours de découverte des métiers et des formations
- le livret scolaire du lycéen destiné au jury du bac

Par la démarche qu'il induit (il sera en grande partie renseigné par le jeune lui-même), ce livret doit contribuer au développement de son autonomie et à le rendre acteur de son orientation.

A noter que les établissements retenus (les dossiers doivent être montés d'ici le mois de mars), bénéficieront d'un accompagnement par les corps d'inspection et d'un soutien financier.

Dans son Livre vert pour une nouvelle politique en faveur de la Jeunesse, http://www.lagenerationactive.fr/files/LivreVertJeunesse web0907.pdf

> Histoire géo : des ressources pour les nouveaux programmes de collège

Revus en 2008, les nouveaux programmes d'histoire-géographie-éducation civique sont entrés en vigueur à la rentrée 2009 pour la classe de sixième. Vous trouverez sur Eduscol un ensemble de « Ressources pour faire la classe » mises en ligne à la fin du mois de novembre (http://eduscol.education.fr/cid49683/ressources-pour-faire-la-classe-au-college.html). Présentées sous forme de fiches thématiques, elles comportent des éclairages scientifiques, des bibliographies et des sitographies simples et commentées, ainsi qu'une lecture croisée des programmes des différentes disciplines en vue de mettre en œuvre des projets pluridisciplinaires, notamment en histoire des arts.



Lycée : A nous de jouer !

La réforme du lycée apporte aux établissements des marges de manœuvre nouvelles pour mettre en place des dispositifs originaux. A la rentrée 2010, les moyens disponibles pour les classes de seconde seront, grâce au SE-UNSA, au moins équivalents à ceux dont nous disposons actuellement. A nous, enseignants, de nous saisir des possibilités offertes par les nouvelles grilles horaires pour mettre en œuvre les projets pédagogiques que nous voulons. Disons non à ceux qui veulent nous enfermer dans des postures d'opposition stériles et prenons nos responsabilités. Ne laissons personne décider à notre place de l'utilisation des moyens globalisés, investissons-nous dans le travail de préparation de la rentrée 2010 au cours des demi-journées libérées sur la demande du SE-UNSA!

Toute l'équipe du secteur Education vous souhaite une BONNE ANNEE 2010.